



Ville de Trois-Pistoles

AVIS PUBLIC

Les séances ordinaires du Conseil de Ville pour l'année 2022 auront lieu à 19h30 dans la salle du Conseil située à l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Québec), et ce, aux dates suivantes :

Lundi le 10 janvier

Lundi le 14 février

Lundi le 14 mars

Lundi le 11 avril

Lundi le 9 mai

Lundi le 13 juin

Lundi le 11 juillet

Lundi le 8 août

Lundi le 12 septembre

Lundi le 10 octobre

Lundi le 14 novembre

Lundi le 12 décembre

Donné à Trois-Pistoles ce 17 novembre 2021.

Nancy Dubé, greffière, Ville de Trois-Pistoles